

**Information par tout moyen diffusée sur le site internet de  
CHAUSSIER GESTION**

**AVIS AUX PORTEURS DU FCP CHAUSSIER PME CROISSANCE**

**(Part C : FR0007023304)**

CHAUSSIER GESTION, Société de gestion du FCP CHAUSSIER PME CROISSANCE, attire votre attention sur les évolutions suivantes des caractéristiques du fonds :

**Suppression de toute référence à l'indice CAC Small**

L'indice CAC Small, jusqu'ici mentionné à titre strictement informatif, ne figurera plus dans la documentation réglementaire du fonds.

**Suppression de la commission de surperformance**

Le fonds n'appliquera plus de commission de surperformance. Cette clause a ainsi été retirée du prospectus.

**Ces évolutions n'entraînent aucune modification de la stratégie d'investissement effective du fonds, ni de son exposition aux marchés, ni de son niveau de risque (SRI inchangé).**

Ces modifications, qui ne font pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers, entrent en vigueur à compter du **1<sup>er</sup> juillet 2025** et n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part.

Pour toute question, nous vous invitons à contacter votre conseiller habituel ou à consulter la documentation réglementaire mise à jour.

Les documents réglementaires du FCP sont disponibles, sur simple demande auprès de la société de gestion : CHAUSSIER GESTION, 4 rue de Castellane - 75008 Paris, et sur son site internet [www.chaussier-gestion.com](http://www.chaussier-gestion.com) que nous vous invitons à consulter.

Dans le prolongement de cette opération, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel qui se tient à votre disposition pour tout complément d'information et vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du prospectus et du document d'informations clés (DIC) de ce FCP dans lequel vous investissez ou allez investir.